**Zeitschrift:** Actio : un magazine pour l'aide à la vie

Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse

**Band:** 94 (1985)

Heft: 7

**Artikel:** Le long chemin de l'aide

Autor: Erhardt, Elsa

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-682248

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### REPORTAGE

Italie du Sud cinq ans plus tard

# Le long chemin de l'aide

Le 23 novembre 1980, un tremblement de terre d'une très grande violence ravageait l'Italie du Sud. Bilan de la catastrophe: 3000 morts, des milliers de blessés, plus de 300 000 personnes sans abris. Résultat d'un rare élan de générosité, 30 millions de francs furent récoltés en Suisse, en très peu de temps. Le désir d'aider ne semblait pas connaître de limites.

La Croix-Rouge suisse, elle aussi, apporta sans retard une aide d'urgence qui fut suivie d'une phase de reconstruction, de développement et d'équipement de centres sociaux et médicaux d'une extrême nécessité. La Croix-Rouge suisse concentra néanmoins ses efforts sur la construction de logements à caractère social. Les tractations avec les autorités italiennes demandèrent et demandent encore beaucoup de temps. Mais les fruits de ces efforts patients et typiquement suisses sont là aujour-

d'hui, cinq ans après la catas-



La Rédaction



#### LA FAMILLE BUONAMICO

Francesco Buonamico, né en 1951, ouvrier spécialisé. Il est marié à

«Mon mari est ouvrier à la Tava, une petite entreprise locale de construction. Il a travaillé pendant plusieurs années en Suisse romande, où nous nous sommes connus et où nous nous sommes mariés. Après le tremblement de terre, nous sommes revenus à

Surtout à cause de nos trois petits enfants, nous sommes très heureux de pouvoir habiter dans une maison suisse. Si les enfants avaient dû demeurer plus longtemps dans la baraque où nous logions auparavant, ils seraient sans aucun doute tombés malades».

construction. Au vu des expériences faites dans le cadre d'autres projets similaires, c'est là la seule manière d'éviter que des maisons demeurent inoccupées pendant des

leur logement et n'aient ainsi manière de procéder s'est répas droit aux subventions à la reconstruction accordées par l'Etat, subventions dont ne peuvent bénéficier que les expropriétaires. D'autre part, il est tenu compte de toute une série d'autres facteurs sociaux déterminés sur la base d'entretiens approfondis. Cette

absolument étanches et très confortables».

LA FAMILLE JUNI

Chef de famille:

vélée tout à fait positive dans le cadre du projet réalisé à Torella dei Lombardi et achevé le 21 juillet 1984. Elle sera également appliquée pour les constructions en voie de réalisation dans la commune de Teora, ainsi qu'à Romagnano al Monte où les travaux de

Francesco Juni, né en 1913, métayer à la retraite

Maria Di Leo, née en 1917, pensionnée

«Nos quatre fils travaillent en Suisse. Nous habitions une petite

maison proche du Castello». Nous avons tout perdu à la suite du

tremblement de terre: nos meubles et tout le reste. Pendant trois

ans, nous avons vécu dans une baraque préfabriquée, un «prefabbri-

cato». Mon mari est tombé gravement malade à cause de l'humidité

Il se trouve toujours à l'hôpital. Par bonheur, vos maisons sont



Angelo Di Leo, né en 1956, ouvrier, chômeur Chef de famille: Anna Cianciulli, née en 1959 Son épouse:

«Nous avons deux petits enfants. Mon mari est chômeur. Il trouve de temps en temps un petit travail et fait ainsi un peu de tout. Quand je le peux, je gagne aussi un peu d'argent comme gardienne et en faisant des travaux de nettoyage auprès de quelques familles de Torella. Auparavant, nous habitions un logement de location, dans une petite maison qui a été détruite par le tremblement de terre. Nous avons été très heureux de pouvoir nous installer dans une maison suisse, très confortable et agréable, fraîche en été et chaude



LA FAMILLE LEMMO

Son épouse:

Antonio Lemmo, né en 1915, ouvrier agricole, Pasqualina Colucci, née en 1914, ménagère,

Maria Lemmo, née en 1961, au chômage

Actuellement, les très modestes rentes de M. et M<sup>me</sup> Lemmo sont les uniques ressources dont dispose la famille. Avant le tremblement de terre, celle-ci vivait dans un logement loué, dans l'ancien village. La maison a été entièrement détruite. Les cinq fils Lemmo sont ouvriers et ont tous émigré en France.

La famille Lemmo est très heureuse de «sa» maison suisse. Elle la trouve confortable et adaptée à ses besoins. «C'est beaucoup plus beau que la vieille maison où nous habitions auparavant. Nous travaillons tous avec grand plaisir dans notre grand jardin potager et

planification seront achevés compte effectivement des beprochainement.

Il va de soi que les projets entrepris par la Croix-Rouge suisse sont modestes par rapport aux énormes besoins existants et aux très nombreux problèmes que doit résoudre la région de la Campanie: chômage, émigration et surtout la situation extrêmement difficile des personnes âgées et handicapées. Pendant plus de quatre ans, nous nous sommes efforcés d'appréhender au plus près les réalités de l'Italie du Sud, devenues encore plus dures et complexes à la suite du tremblement de terre, en tenant

soins de la population. Nos déléqués fournissent un travail sérieux et font preuve d'un engagement concret et personnel. Leur présence est appréciée en conséquence. Relevons encore que la reconstruction générale, sur le plan des logements, fut lente à démarrer. Il nous est donc permis d'affirmer que nos différents proiets contribuent à un nouveau départ et qu'ils sont une preuve de l'existence de liens humanitaires.

# Italie du Sud cinq ans après

Par Elsa Erhardt

'activité que nous déployons en Italie du Sud repose sur deux options que nous avons prises en 1981 déià: l'ampleur de l'engagement financier de la Croix-Rouge suisse et les conditions locales qui s'avéraient difficiles rendaient nécessaire la présence à long terme de nos institutions d'entraide, c'est-àdire l'engagement de déléqués suisses et italiens permanents; après l'apport d'une aide de première et de deuxième urgence, la Croix-Rouge suisse entendait, dans la dernière phase de son intervention, concentrer ses efforts sur la construction de logements à caractère social. Ce faisant, il convenait de tenir compte absolument des besoins préexistants: fourniture de logements et occupation

de la main-d'œuvre indigène. Réaliser cet objectif n'a pas toujours été chose aisée. Mais la voie prise s'était révélée opportune. A la suite d'un examen approfondi des condi-

tions locales, il fut possible de réaliser successivement des programmes sur le plan social, médical et scolaire, avant d'aboutir au projet visant à construire des logements. Il importait tout d'abord de faire montre de persévérance et de patience afin de gagner à cette cause les autorités et la population et d'obtenir leur collaboration alors même que le sud de l'Italie ne se trouvait plus, depuis longtemps, sous les feux de l'actualité.

La réalisation de projets concus en faveur de l'Italie du Sud, dans le domaine notamment de la construction de logements sociaux, se heurtait surtout à des difficultés bureaucratiques et d'ordre juridique, ce qui requérait de notre part constance et motivation.

La Croix-Rouge suisse n'a jamais conçu la réalisation de constructions comme une tâche purement technique. Nous avons en particulier exigé des communes qu'elles procèdent aux travaux de «viabilisation» des aires de

années faute de disposer d'infrastructures requises. Par ail-

leurs, nos délégués participent activement à la répartition des maisons entre les familles répondant réellement aux critères imposés. La première condition est qu'au moment du tremblement de terre, elles n'aient été que locatataires de

Le groupe d'habitations construites à Torella par la Croix-Rouge suisse.

